



## LANCEMENT DES TROPHÉES SOLUTIONS CLIMAT POUR LES ENTREPRISES

Alors que la publication du 5<sup>ème</sup> Rapport de synthèse du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) alerte de nouveau les gouvernements sur les incidences irréversibles et dangereuses du réchauffement climatique, la France s'apprête à accueillir à Paris en décembre 2015 la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21).

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à s'engager vers des modèles de production, construction, aménagement, exploitation, moins impactants pour les ressources et le climat.

Les solutions novatrices en matière de consommation d'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de préservation des ressources existent et doivent plus que jamais être mises en lumière. C'est pourquoi l'ADEME, le C3D, le Crédit Coopératif, ORÉE, Solutions COP21, The Shift Project et World Efficiency, ont souhaité lancer pour 2015, les «Trophées Solutions Climat» avec l'objectif de **récompenser les meilleures solutions en matière d'atténuation et/ou d'adaptation aux dérèglements climatiques.**

### ENTITÉS ÉLIGIBLES

- > Toute entreprise (grand groupe et/ou filiale, et PME/TPE).
- > Tous les domaines d'activités sont concernés.

### DEUX CATÉGORIES

- 1 - Adaptation aux effets du changement climatique
- 2 - Atténuation (réduction des émissions)

### DEUX TROPHÉES «PME» ET «GRAND GROUPE» PAR CATÉGORIE

### CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

- 1 - Etre porteur d'une solution ou d'un projet déjà réalisé ou expérimenté sur au moins un pilote.
- 2 - Le projet doit :
  - > Apporter un avantage en matière d'atténuation et/ou d'adaptation aux dérèglements climatiques
  - > Pouvoir justifier de bénéfices en termes de création de valeurs économiques, création d'emplois, préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, ancrage local...

Le candidat doit posséder une implantation en France mais le projet peut avoir une envergure internationale.

Le Jury de sélection sera constitué d'experts des ressources et du climat, présidé par **Hervé LE TREUT**, Climatologue, Directeur de l'Institut Pierre Simon Laplace, Directeur de recherche au CNRS et contributeur du GIEC.

**La remise des Trophées aura lieu le 2 décembre 2015 pendant la COP21 lors de la Galerie des Solutions organisée au Bourget par World Efficiency. Les lauréats seront également mis à l'honneur le 4 décembre 2015 lors de la «Winners Conference» au Grand Palais dans le cadre de Solutions COP21.**

**A partir du 6 juillet prochain, rendez-vous pour candidater et valoriser vos solutions climat sur : [www.oree.org/trophees-solutions-climat.html](http://www.oree.org/trophees-solutions-climat.html)**

